

Une quatrième “réforme” de la formation des enseignant·es et des CPE en 14 ans est annoncée, deux ans après le début de la mise en place de la dernière et sans aucun bilan des précédentes.

Nous dénonçons :

- un calendrier irréaliste et intenable ;
- une maltraitance institutionnelle puisque les personnels sont écartés de la concertation et des décisions et que le décret d’application est toujours attendu à ce jour alors que nous sommes au mois d’avril ;
- une incertitude quant au devenir des étudiant·es : modalités de concours, accompagnement de stages, contenus de formation.

Par ailleurs, le diaporama faisant référence aux « Écoles Normales du XXI^e siècle » circule depuis plusieurs semaines. Il présage une remise en cause profonde des conditions de formation des enseignant·es et CPE et là encore, ni les personnels ni les syndicats ni le Réseau des Inspé n’ont été associés à la réflexion. Cette nouvelle structure sous la double tutelle du MEN et du MESR compromettrait les libertés académiques sous plusieurs aspects :

- les contenus de formation puisque le document évoque un cadrage national des maquettes ;
- la nomination des directeur·ices plus largement « soumis à des objectifs » ;
- la remise en cause de l’affectation pérenne des personnels, BIATSS, formateur·rices, enseignant·es et enseignant·es-chercheur·euses, « choisi·es », « repéré·es » et donc révocables, autant de principes allant à l’encontre des procédures régulières de l’Université.

Les personnels BIATSS et enseignant·es de l’INSPE de l’académie de Limoges rassemblés le 11 avril 2024 demandent l’ouverture d’une concertation avec l’ensemble des actrices et acteurs de la formation des enseignants et des CPE. Ils appellent également toutes les composantes (UFR) de l’Université de Limoges à se joindre à eux pour défendre et construire une formation des enseignants et des CPE au service d’une École ambitieuse et émancipatrice. Motion adoptée à l’unanimité des votant·es – 39 présent·es, 30 voix exprimées.